

Vanessa VASSE : Mon bilan

Face aux non-dits, je veux éclaircir la situation face à ma démission de mon poste de 1^{ère} adjointe. En effet depuis que j'ai fait le choix de me présenter sur la liste « Réunis pour agir », je rencontre de nombreuses difficultés pour continuer à travailler sereinement.

De façon générale, je ne suis plus conviée aux réunions et aux choix de fonctionnement de la mairie, mes demandes n'aboutissent plus. Pour finir des attaques personnelles que j'ai subies m'ont fait prendre cette décision de démissionner afin d'assurer mon bien-être et celui de ma famille. Je n'ai pas quitté le navire au mauvais moment alors que nous sommes en pleine crise. Le poste que j'occupe professionnellement actuellement m'a amené à gérer cette crise et à travailler avec les corps enseignants, ainsi que les employées quoi qu'ils se disent.

Vous trouverez ci-joint le constat de ce qui a été fait durant le mandat au sein des délégations qui m'ont été données, je vous laisse juge :

Être adjointe aux écoles...

C'est participer aux Conseils d'Ecoles et avoir ainsi l'occasion d'échanger avec l'Ecole et les Parents d'élèves.

C'est être à côté des familles et des institutions en charge des enfants, la commune a une responsabilité importante dans leur accompagnement.

C'est se remettre en question encore et toujours avec les moyens donnés. Dans l'école l'enfant doit pouvoir s'épanouir, grandir et construire sa vie d'adulte. Je me suis attachée à faire que mon engagement poursuive un objectif : permettre aux petits campestriens d'apprendre et de grandir dans les meilleures conditions.

C'est aussi faire en sorte que nos enfants soient soutenus dans leurs démarches scolaires et c'est ainsi qu'une vingtaine de jeunes de la 3^{ème} au BTS ont pu faire des stages auprès des différents services de la mairie (8 ont déjà obtenu leur diplôme).

Les écoles, c'est le cœur de notre village :

Avec quelques 230 écoliers à la rentrée dernière, Champigny peut se réjouir d'être une commune dynamique.

L'école maternelle comprend 5 classes dont 2 ont été physiquement construites au début du mandat. L'école élémentaire comprend 7 classes. Chacune des deux ayant son propre restaurant scolaire.

L'équipe des agents communaux s'est vu agrandir pour une meilleure qualité de travail pour tous (employés de cantine, employés de ménage et Atsem).

Durant ces six années... la mise en œuvre des objectifs 2014 s'est largement concrétisée :

2014-2015 : la réforme des rythmes scolaires, la mise en place des NAP avec la collaboration des associations afin de permettre à un maximum d'enfants de découvrir de nouvelles activités.

La mise en place des NAP citoyenneté. J'ai encouragé les jeunes à s'investir dans la vie de la collectivité. Ainsi ils ont pu mettre en place de nombreux projets. Certains ayant aboutis : une soirée magie, les dons récoltés ce soir là ont été reversés à l'association « Petits Princes ». Ils ont travaillé sur les droits des enfants et mis en place le concours « incroyable talents ». Des soirées qui ont permis à Champigny d'être animé.

Dès ce début de mandat, j'ai travaillé avec le corps enseignant pour les différentes commémorations du souvenir où des enfants ont pu trouver une place dans ces journées.

2016-2017 : Des travaux de restructuration, d'amélioration pour la sécurité de tous avec le plan Vigipirate pour la maternelle et l'élémentaire qui se sont vu dotés d'un visiophone et d'une alarme intrusion.

C'est aussi la décision de réduire de trois à deux sites scolaires. Ce qui a engendré de très gros travaux pour l'école élémentaire avec :

- Changement des fenêtres,
- Construction d'une classe supplémentaire,
- Réfection d'une classe
- Sanitaires
- Aménagement de la cour,
- le préau qui verra enfin le jour,
- Internet dans les classes

Pour la maternelle, pour donner suite à l'accueil des tous petits pendant deux ans afin d'éviter une suppression, il a fallu faire l'aménagement de la cour et de la classe des petits avec du matériel adapté au moins de trois ans.

2018 : C'est le retour de la semaine à quatre jours, qui occasionnera un travail pour une nouvelle organisation.

C'est également la mise en place de l'accueil de loisirs déclaré à la DDCSPP et la CAF. Ceci permettra aux parents de payés moins, d'avoir des aides. Quant à la commune d'avoir une subvention CAF et d'être reconnu comme un accueil de qualité.

C'est du matériel informatique dans chaque classe élémentaire, pour pouvoir travailler plus aisément.

2019 : Après un long travail avec le corps enseignant et les élèves, c'est l'aboutissement du nom de l'école élémentaire avec son inauguration le 12 avril. Notre école Maternelle a perdu une classe depuis la rentrée 2019/2020, par suite d'une baisse d'effectif. C'est aussi l'obligation de l'école à 3ans.

C'est la mise en place du logiciel « Mango », pour faciliter les inscriptions sur les différents temps périscolaires. Il convient de souligner, ici aussi, la très grande souplesse de cet accueil. En effet, chaque famille peut, chaque jour, inscrire ou non son enfant au gré de ses besoins sans obligation d'un engagement minimal. Celui-ci facilitera au fur et à mesure la facturation.

Être adjoint aux écoles c'est aussi cela :

Être disponible, à l'écoute, réactif en certaines occasions (famille en difficulté, besoins urgent à l'école, aide au personnel municipal etc.)

C'est de nombreux dossiers à travailler et à présenter. Certains n'ont pas vu le jour, il y a encore du travail.

Je pense avoir travaillé dans ce sens, avoir renoué le dialogue, tissé des liens entre les différents interlocuteurs de ce monde : les parents, les professeurs ; directeurs des écoles et des collèges, lycées, ainsi que l'inspection académique.

Je les remercie tous, car c'est Ensemble que nous avons travaillé. Et je pense que nous l'avons fait intelligemment, dans l'intérêt de tous.